



Tonnerre de Breizh !

Kurun kêr Vrest

N° 7
Mars 2016

Sommaire / Taolenn verr

P. 1

- Edito/Agenda

P. 2 :

- PREA : simple toilettage, non merci... !
- Météo : avis de tempête sur Merdrignac et Saint-Jean Brévelay

P. 3 :

- Lycée maritime de Nantes : 2^e tranche de travaux en vue...
- Action sociale de la DIRM NAMO : les dernières infos
- Touche pas à ma note !

P. 4 :

- L'écho des bahuts : Rennes, St Aubin du Cormier, Pontivy, CFA de Merdrignac
- Le billet de la persifleuse

Edito / Pennad-Stur

Gouverner ce n'est pas seulement prévoir, c'est dialoguer !

Ici et là, à rencontrer les uns et les autres, c'est bien ce sentiment de lassitude qui émerge. A quoi bon participer aux instances de nos EPL, avoir voix au chapitre sur des décisions financières ou de carte de formation, si, d'emblée, la parole est, si ce n'est disqualifiée, en tout cas court-circuitée par des options déjà choisies en dehors de toute délibération ? Quand nous ne pouvons que constater le hiatus entre les discours des responsables (de l'autorité académique ou des directions locales) ou entre les intentions de dialogue ou de concertation et leur mise en œuvre ?

Tout ceci nous interroge d'abord la gouvernance de nos EPL. Sur des sujets cruciaux qui engagent l'avenir de nos établissements et celui des personnels, il y a bien des manières de ne pas partager l'information. Ou bien, à défaut d'opacité sur les documents présentés, de faire valoir les éléments de telle sorte qu'il n'y ait pas d'autre choix crédible. On le voit aussi au sujet de la carte des formations et de la manière dont, malgré un calendrier de réunions locales, les dés semblent, pour les personnels, pipés. **Comme si la gouvernance ne signifiait pas autre chose que la production, bien malgré soi, d'un consentement vis-à-vis duquel il n'y a pas d'objection possible. Autrement dit : un consentement sans adhésion.**

S'il ne s'agit que de cocher les cases correspondantes sur un fichier, il est à craindre que ces pratiques ne soient rien que formelles. Maintenant, si ces pratiques doivent aboutir à une décision partagée, à défaut d'être absolument consensuelle, c'est qu'elles laissent entendre les voix des partenaires dans l'échange.

Et tous, à quelque niveau que ce soit, dûment informés, nous sommes des partenaires dans l'élaboration des choix et des perspectives. Cela ne signifie nullement cogestion ou codécision. A chacun sa fonction, à chacun ses prérogatives ! **Cela signifie d'abord et avant tout que chaque voix au chapitre est aussi nécessaire qu'indispensable.** C'est à cette condition que, pour chacun, et contre cette fatalité justement ressentie de l'"aquoibonisme", nous avons intérêt à prendre part à la discussion !

Albéric Perrier

L'agenda / Deiziater

CREA

23 février

Congrès régional SNETAP-FSU (Rennes)

1^{er} mars

Réunion du CLAS de la DIRM NAMO (Nantes)

3 mars

Journée nationale d'action des retraités pour le pouvoir d'achat

10 mars

Audience DRAAF/SNETAP-FSU (Rennes)

17 mars

Conseil Fédéral Régional de la FSU (Rennes)

22 mars

Conseil Syndical National SNETAP-FSU (Paris)

mai

Grande fête des 50 ans du Gros Chêne

28 mai

Directeur de la rédaction

Albéric Perrier

Ont participé à ce numéro

Albéric Perrier, Jacques Deveaux, Anthony Taubin, Peggy Le Meur, Isabelle Marc, La Mouette Désespérée

Maquette et impression

imprimerie Jacq - Plérin





De la terre...
Deus an douar...

Projet Régional de l'Enseignement Agricole : simple toilettage, non merci... !

À l'invitation de la cheffe du SRFD, une première rencontre avec les organisations syndicales du public a eu lieu le 4 février. Pour le SNETAP-FSU, un tel travail sur le bilan de l'ancien PREA et de redéfinition s'impose. Il ne peut s'agir d'un simple toilettage. D'autant plus que nous l'avions rejeté quand l'administration régionale et les familles du privé le validaient.

Cet ancien PREA, qui couvrait la période 2012-2015, pêchait par omission sur deux points qui, à l'époque comme aujourd'hui, nous semblent incontournables : le rééquilibrage Public/Privé dans notre région et les conditions de travail des personnels.

Rééquilibrage, parce que le Public n'atteint toujours pas les 20% des publics scolarisés dans l'enseignement agricole breton ; parce que le DRAAF a engagé, par écrit, les différentes structures à respecter une clause de complémentarité et de non concurrence entre les lycées comme entre les familles ; parce que la notion même de "**cœur de métier**", si centrale dans l'ancien document, mérite d'être repensée, notamment au regard de la politique agricole et rurale bretonne. Il appartiendra à ce nouveau PREA de réaffirmer, noir sur blanc, cette clause de non concurrence afin qu'elle ne soit pas qu'un vœu pieux. À cet égard, le Conseil régional, qui a désormais la compétence en matière de la carte des formations professionnelles, ne saurait être tout à fait indifférent.

Personnels : sur la quinzaine de pages de l'ancien PREA, la référence, bien allusive, aux personnels n'intervient qu'une seule fois. Si, ce qui doit sortir de cette séquence de travail reste aussi indigent sur cette question des personnels (de leur accompagnement, notamment), nous ne validerons pas ce nouveau PREA.

Si nous pouvons rejoindre l'administration régionale sur le fait que le PREA ne se réduit pas au seul angle "formation", mais couvre bien l'ensemble des missions de l'enseignement agricole, alors les missions "Expérimentation et innovation" et "Insertion professionnelle et sociale" exigent un travail d'analyse, une confrontation des points de vue des différents partenaires et des différentes tutelles (DRAAF et Conseil Régional). **Si on veut donner une cohérence à ce nouveau projet, nous ne pouvons faire l'économie d'une lecture concertée sur l'actualité agricole en Bretagne.** Cela suppose du temps : celui des échanges nécessaires !

Le prochain Comité régional de l'Enseignement Agricole (CREA), le 23 février, dressera le bilan de l'ancien PREA. Il sera l'occasion de définir une méthode de travail, un calendrier, les axes à travailler. **Et c'est avec ces exigences que nous sommes prêts à engager le travail.**

Météo : avis de tempête sur Merdrignac et Saint-Jean Brévelay !

Historiquement les lycées de Merdrignac et de Saint-Jean Brévelay proposent des formations similaires. Le lycée de Merdrignac s'est diversifié au fil des ans en proposant des formations TCVQ (maintenant à Pontivy) et TCVA. Cela ne posait pas de problèmes car appartenant à des départements différents, leur bassin de recrutement n'est pas le même avec toutefois une petite zone de friction à Pontivy.

En prenant ses fonctions début 2015, Monsieur De Guénin (DRAAF) a étudié la carte des formations de la région Bretagne. Rapidement, il a imaginé la restructuration suivante : l'abandon de la formation TCV à Saint-Jean Brévelay et de la formation PH à Merdrignac. La raison évoquée en est les faibles effectifs dans ces spécialités dans chacun des établissements. Il est difficile d'imaginer que les élèves des Côtes d'Armor viennent dès la seconde dans le Morbihan et inversement.

Pourtant, depuis 2014, la loi Peillon a transféré la gestion de la carte des formations au Conseil Régional et ce scénario a été élaboré sans concertation. Au mois de mai, les directeurs ont été missionnés pour présenter cette restructuration aux équipes des établissements concernés avec une mise en place à la rentrée 2016. Devant l'orage qui commençait à gronder, Monsieur De Guénin a proposé aux équipes de décaler cette mise en application à la rentrée 2017 laissant ainsi une année pour réfléchir et faire des propositions sur l'évolution de la carte des formations.

À la rentrée 2015, le recrutement n'ayant pas été une priorité pour ces spécialités dans les lycées concernés, **le gel de la seconde TCV a été acté à Saint-Jean Brévelay et celle de la seconde PH à Merdrignac : QUELLE COINCIDENCE ?!**

L'année scolaire en cours devait être celle de la réflexion pour 2017... À ce jour, il y a bien eu quelques réunions où nous avons appris que la machine était vraiment en marche... **Malgré un hiver printanier, les secondes ne dégèleront pas...** Pire, les premières sont prévues gelées elles aussi à la rentrée 2016 avec encore aucun effort pour le recrutement... Et les perspectives ?

Aucun accompagnement de la DRAAF concernant la réflexion, juste une consigne : ne pas se faire de concurrence entre les différentes familles (Public, Privé temps plein et Maisons Familiales). Autant dire que dans une situation géographique où le privé est très majoritaire, il ne reste que des miettes pour le public et encore...

Les personnels sont prisonniers entre un discours régional qui s'oppose au discours local... **L'orage gronde et un ouragan s'annonce...** Les personnels refusent cette décision unilatérale et sans concertation avec le décideur, le Conseil régional.

La mouette désespérée

...à la mer
...war ar mor

Lycée maritime de Nantes 2^e tranche de travaux en vue...

L'ouverture, en septembre dernier, des nouveaux ateliers a nécessité, durant ces derniers mois, la remise en activité des différents ateliers et équipements machine et électrotechniques. A ce jour, hormis quatre tours qui restent à recevoir, le nouveau bâtiment "Ateliers" devient progressivement opérationnel.

Alors que l'aménagement des ateliers du Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard de Nantes est en parti réalisé, une première rencontre de réflexion sur la 2^e tranche des travaux a eu lieu le 25 janvier 2016. **Cette 2^e tranche concerne le bâtiment qui regroupe l'internat et les salles de cours.**

Par ailleurs, la formation continue poursuit son développement sur le bassin de Saint-Nazaire avec de nouveaux locaux situés dans la base sous-marine. Des formations à la sécurité y sont dispensées depuis début 2016.



Action Sociale de la DIRM NAMO Les dernières infos...

La première réunion plénière 2016 du Comité Local d'Action Sociale de la DIRM NAMO s'est tenue au lycée maritime de Nantes le 26 janvier 2016. Les membres présents ont pu faire connaissance avec cet "outil" à destination des futurs jeunes marins en Formation Initiale et des adultes en Formation Continue.

A l'ordre du jour : **la journée de cohésion sociale a été fixée au jeudi 26 mai** et se déroulera dans le Golfe du Morbihan, au départ de Vannes. **Une conférence sur les dangers d'internet** se tiendra à Brest le jeudi 17 mars.

Des conventions "restauration" ont été signées avec les 5 lycées maritimes bretons (St Malo, Paimpol, Le Guilvinec, Etel et Nantes). Cette convention permet au lycée de recevoir une subvention de la DIRM pour les agents dépendant de cette administration. **Cette subvention est de 1,22 euros par repas et par agent en 2016.** L'arbre de Noël 2015 s'est bien déroulé, la date du 7 décembre 2016 a été retenue pour 2016.

Enfin, un petit rappel à destination des agents de la DIRM NAMO. **Les agents rencontrant une difficulté financière peuvent déposer un dossier "Aide Matérielle" auprès de l'assistante sociale de la DIRM.** Le dossier sera étudié anonymement par la commission "aides matérielles" qui se réunit mensuellement.

La prochaine réunion du CLAS aura lieu le jeudi 3 mars à 14h à la DIRM.

Touche pas à ma note !

Un petit rappel sur les principes généraux qui encadrent la campagne de notation annuelle des enseignants (PLPA, PCEA et agrégés) et CPE dont la mise en œuvre par les chefs d'établissement est une obligation administrative impérative. Une note de service de la DGER paraît chaque année au début du mois de juin et fixe la date limite pour la remontée des fiches de notation. **Signer sa fiche de notation ne signifie pas approbation de l'agent mais simplement qu'il a pris connaissance de ladite fiche.** Avant de la signer vérifiez si votre note administrative est à minima à la moyenne de votre échelon. Si ce n'est pas le cas et qu'aucun reproche professionnel ne vous est fait, prenez rendez-vous avec votre chef d'établissement et demandez lui de justifier cette note inférieure à la moyenne. Vérifiez aussi la cohérence entre la note et l'appréciation. En cas de désaccord persistant sur la note ou/et l'appréciation, vous avez 2 mois à partir de la date de votre signature pour demander une révision de la note ou/et de l'appréciation. Un modèle type est disponible sur notre site internet.

Rappelons aussi qu'il n'y a aucune obligation pour ces personnels de se voir imposer un entretien d'évaluation préalable. Enfin les personnels contractuels enseignants ne sont pas notés. Retrouvez toutes les infos sur notre site www.snetap-fsu.fr en tapant le mot notation dans le moteur de recherche du site.

Rennes

Attention... danger de surchauffe !

Le lycée poursuit sa mue. En accueillant pas loin du millier d'élèves, il s'inscrit dans le territoire comme lycée de secteur. **Mais à l'exception de quatre préfabriqués, les locaux ne sont pas encore restructurés, les équipements informatiques pour les enseignants manquent, les labos scientifiques tournent à plein régime au point de ne plus suffire pour l'année prochaine** et on ne sait toujours pas où se situera la nouvelle salle des professeurs. L'avenir est plein de promesses, dit-on ! Reste qu'on a bien du mal à savoir comment elles seront mises en œuvre.

Saint-Aubin-du-Cormier

Dur dur pour les incontinents du CFA !

Un nouvel internat a été livré à la rentrée 2012 et malgré tout le confort, **les coûts d'entretien à la charge du lycée deviennent de plus en plus importants** : volets régulièrement à réparer, robinets "col de cygne à détection automatique" à remplacer, murs non lessivables. Quant à l'ancien internat, il a été réaménagé pour le CFA. Pour les 70 à 80 personnes qui sont en permanence dans ces locaux, ils ne sont guère adaptés à la mission qui est la leur : des salles de cours exigües pour accueillir jusqu'à 24 stagiaires, des "commodités" en nombre insuffisant (2 urinoirs, 1 WC homme, 1 WC femme).

Pontivy

Que la fête commence !

Le Gros Chêne fête dignement ses 50 ans ! Plusieurs festivités sont programmées : le 3 février plantation d'un nouveau chêne (et oui on ne se refait pas comme ça...) avec invitation de la presse, le 30 avril le lycée s'ouvrira à l'ensemble des pontivyens et des habitants des communes environnantes avec un marché des producteurs, des artisans, des animations musicales et une restauration de produits locaux. **L'apothéose est prévue le samedi 28 mai** avec une journée de retrouvailles des anciens élèves, stagiaires et personnels de l'établissement avec au programme : expo photos, tournoi de foot, inauguration officielle du **Chêne du Cinquantenaire** et soirée de gala à la halle Safire. Pour parodier un célèbre film de Georges Lautner, *Laisse aller...c'est une valse !*

CFA de Merdrignac

Des dysfonctionnements épuisants !

Après une rentrée laborieuse puisque aucun emploi du temps n'a été produit pendant plusieurs semaines, **les dysfonctionnements dans le centre se multiplient** : heures sup des formateurs non payées dans leur intégralité à Noël, disparition des formations du centre dans la revue ONISEP pour les futurs bacheliers, écrasement des données informatiques du CFA dans le nouveau logiciel de vie scolaire et reprise de l'ancien logiciel qui ne fonctionne pas avec une interface web, apprentis malencontreusement oubliés sur le parking de l'établissement lors d'une visite programmée d'un salon d'information post-bac.... **Si on y ajoute la baisse du nombre de semaines en centre de formation** (alors que les programmes restent inchangés) décidée unilatéralement par la DRAAF l'année dernière, **on mesure l'angoisse des personnels concernant le recrutement à la rentrée 2016, et plus généralement l'avenir du CFA.**



Le billet de la persifleuse

Ma cher Sofi,

G vé tétoné mé g véku 1 truk de ouf samdi dernié... On se baladé avek mon pote Janjak o zoo de Ponsurscorf... On avé just fumé 1 pti pet de kanabis, istoïr dair un peu och... Tu nou koné c pour le fun... On è dé ga sérieu... E tou d'1 kou ariv 1 gro éléfan roz ki saproch de létan o nénufar... Il alonge sa tromp et smè a boufé tou lé fleur dé nénufar !!! Jan kroïai pa mé zieu... G di a Janjack g kroï kon fé 1 bad trip !!! Fo kon dégag fissa !!! Tu koné Janjack, c 1 kaskou.. Ce kon mont sur le do de léléfan ki le balans dan letan... G lé jamai revu... En fet cète la fos d aligator... chui grav vénèr !!!

21 mars 2048

Moi la réform de l'ortographe sui pour a donf !!! Du pacé faisons table raz !!!!

Une question, une demande de renseignement ?

- Par courriel à l'adresse suivante :

bretagne.snetap@snetap-fsu.fr

- Par téléphone
les mardis et vendredis matin
au 07 70 44 33 11
(Albéric Perrier)



Le service
public,
on l'aime,
on le défend